



Commission d'Organisation des Compétitions

RESULTATS DES DOSSIERS EN COURS

Suites validées le 02/06/2026

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements. Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53404809 ESPERANCE PARIS 19 / MACCABI PARIS METROPOLE du 31/05/26

Lecture de la FMI le match n'a pas eu lieu au motif : Absence de l'équipe recevante.

Match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de l'Espérance Paris 19 et il est fait application de la pénalité de 120 € prévue à l'annexe financière.

Match N° 53405429 CENTRE DE PARIS AS 2 / ESC XVème D3.A du 31/05/26

Lecture de la FMI le match n'a pas eu lieu au motif : Absence de l'équipe recevante.

Courriel de l'ESC XV du 01/06/26 confirmant l'absence de l'équipe 2 de l'AS CENTRE DE PARIS et joignant la composition de son équipe : 1- 2548381925 Douillet Alexandre

2- 2544989683 Dindah Ilias

3- 2543935003 Adan Quentin

4- 2287719419 Laurent Hugo

5- 2528715823 Lopez Laurent

6- 2328116691 Diop Mamadou

12 – 2543834465 Da Silva Nelson

7- 2543895561 Mekkid Fouad

8- 2388050994 Valentina Brian

9- 2545536361 Prigent Kilian

10- 2308099730 Riche Antoine

11- 9604151774 Folorunsho Emmanuel

13- 2543433880 Thavel Florian

Match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe 2 de Centre de Paris et il est fait application de la pénalité de 120 € prévue à l'annexe financière.

CDM**Match N° 53407805 RACING CLUB 18 / CHAMPIONNET D1 du 17/05/26**

Courriel de RC 18 du 28/05/26 signalant un bug de la FMI et confirmant le score de 1/5 en faveur de CHAMPIONNET. Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score et les sanctions disciplinaires.

Le score de 1/5 en faveur de Championnet est entériné. Il est demandé aux deux équipes de transmettre la composition de leur équipe respective pour le mardi 09 juin 2026 à 12H, délai de rigueur, sous peine de sanction.

JEUNES**U 14****Match N° 53408747 PETITS ANGES / PUC 3 D2.B du 16/05/26**

Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score de 3/2 en faveur des Petits Anges

*Après deux appels de la feuille de match restés infructueux (PV du 19 et 26/05/26) mais **Courriel du PUC du 29/05/26** confirmant le déroulement du match qui s'est soldé par un score de 3/2 en faveur des Petits Anges, il est fait application du règlement : match perdu par pénalité (-1pt ; 0but) à l'équipe des Petits Anges avec une amende de 50 € (Cf annexe financière) L'équipe 3 du PUC conserve le score acquis sur le terrain (0pt ; 2buts)*

Match N° 53409028 PETITS ANGE 2 / PARIS 13 ES 2 D3.A du 16/05/26

*Après deux appels de la feuille de match restés infructueux (PV du 19 et 26/05/26) mais **courriel de Paris XIII ES du 20/05/26** confirmant le déroulement du match qui s'est soldé par un score de 0/3 en faveur de l'équipe 2 de Paris XIII ES, il est fait application du règlement donnant match perdu par pénalité (-1pt ; 0but) à l'équipe 2 de Petits Anges avec une amende de 50 € (Cf annexe financière) pour en confirmer le gain à l'équipe 2 de Paris XIII ES (3pts ; 3buts)*

Match N° 53409117 MACCABI PARIS / SALESIENNE 3 D3.B du 16/05/26

Courriel de MACCABI PARIS du 22/05/26 signalant un bug de la FMI lors de la transmission de celle-ci, confirmant le score de 1 / 2 en faveur de SALESIENNE 3 et joignant la composition de son équipe. - Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission demande au club de la Salésienne la composition de son équipe et au club du Maccabi Paris Métropole la composition de son banc ainsi qu'un rapport de l'arbitre via la CDA confirmant également le score et les éventuelles sanctions administratives.

Le score de 1/2 en faveur de Salésienne 3 est entériné, il est pris note des dirigeants du Maccabi Paris Métropole.

U 16**Match N° 53406681 ESP PARIS 19 / PARIS 13 ATLETICO 3 D1 du 10/05/26**

Courriel de ESP PARIS 19 du 23/05/26 signalant la perte de la tablette, confirmant le score de 2/4 en faveur de PARIS 13 ATLETICO 3 et joignant la composition de son équipe. Paris 13 Atlético a fourni également sa composition d'équipe. - Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission demande via la CDA un rapport de l'arbitre confirmant le score et les éventuelles sanctions administratives.

Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score 2/4 en faveur de PARIS 13 ATLETICO 3.

Le score de 2/4 en faveur de Paris 13 Atlético 3 est entériné.

Match N° 53406996 PETITS ANGES / CA PARIS D2.A du 17/05/26

*Après deux appels de la feuille de match restés infructueux (PV du 19 et 26/05/26) mais **Courriel du CA PARIS 14 du 29/05/26** confirmant le déroulement du match qui s'est soldé par un score de parité 4/4, il est fait application du règlement donnant match perdu par pénalité (-1pt ; 0but) à l'équipe des Petits Anges avec une amende de 50 € (Cf annexe financière) L'équipe du Paris CA 14 conserve le score acquis sur le terrain (1pt ; 4buts)*

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux

équipes auront match perdu par forfait.**1^{er} appel**

Match N° 53404807 CAMILLIENNE / SALESIENNE 2 séniors D1 du 31/05/26

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D3**Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)
Pari Est Solitaire (PV du 03/02/26)**SENIORS D4**Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)
Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)
Paris XV futsal (PV du 03/03/26)**SENIORS FEMINIENS D1**

Paris Est Solitaire (PV du 03/02/26)

ANCIENS D1

Espérance Paris 19 2 (PV du 03/02/26) déclassement

ANCIENS D2Homenetmen (PV du 02/09/25)
JS Paris 10 (PV du 16/09/25)
Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)
PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)**U18 D3**Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)
ES Paris (PV du 23/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)**U16 D2**

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)
Championnet 2 (PV du 17/03/26)**U15 D1**

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D2

AS Paris (PV du 17/02/26)

U14 D4Minis & Maxis (PV du 16/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)
Racing Club 18 (PV du 14/10/25)
ESC XV (PV du 14/10/25)
CFFP 2 (PV du 25/11/25)
AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)
Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)
ES Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
ES Parisienne 3 (PV du 06/01/26)
Petits Anges 3 (PV du 17/02/26)

Rappel depuis le PV du 10/02/26 : Au vu du nombre de forfait général, la commission bloquera pour la saison 2026/2027 le pyramidage des divisions dans chaque catégorie et le nombre d'équipes en dernière division de district. Les engagements des équipes des clubs ci-dessus ayant déclaré « forfait général » seront pris en considération selon les places restantes quel que soit la date de l'engagement.

FINALISTES DES COUPES DEPARTEMENTALES

FINALES le 06 & 07 JUIN 2026 au stade Paul LADOUMEGUE sauf la finale séniors féminines reportée au 13/06/26 à 18H au stade Pelé, situé au 3 avenue Boutroux 75013 Paris, contenu de la qualification de l'équipe 2 du PARIS FC pour la phase d'accession en D3F qui aura lieu les 31/05/26 et 07/06/26.

Coupe 75 SENIORSFinalistes : Salésienne de Paris – Paris 13 Atlético 2
Dimanche à 15H00 terrain N° 1**Coupe Anciens**Finalistes : Maccabi Paris Métropole – Enfants Goutte d'Or
Dimanche à 09H terrain N° 1**Coupe U18**Finalistes : Salésienne de Paris – P.U.C.
Dimanche à 13H terrain N° 1**Coupe U16**Finalistes : Paris 13 Atlético – P.U.C.
Dimanche à 11H terrain N° 1**Coupe SENIORS Amitié**Finalistes : Maccabi Paris Métropole 2 - Enfants Goutte d'Or 2
Samedi à 19H00 terrain N° 1**Coupe CDM**Finalistes : Castanheira Paris - Serbie AS
Dimanche à 09H00 terrain N° 2**Coupe U20**Finalistes : P.U.C – Paris 13 Atlético
Dimanche à 15H terrain N° 2**Coupe U16 amitié**Finalistes : Paris 15 AC 2 – Maccabi Paris Métropole 2
Dimanche à 11H terrain N° 2

Coupe U17

Finalistes : Paris 15 AC - Salésienne de Paris
Dimanche à 13H terrain N° 2

Coupe U14

Finalistes : Paris Est Solitaire – P.U.C.
Samedi à 11H terrain N° 1

Coupe séniors Féminines

Finalistes : PARIS FC 2 – ES 16^{ème}
Samedi 13/06 à 18H stade PELE

Coupe U15

Finalistes : Paris CA 14 - Paris 13 Atlético
Samedi à 13H terrain N° 2

Coupe U14 amitié

Finalistes : Espérance Paris 19 2 – P.U.C 2
Samedi à 11H terrain N° 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Finalistes : AS116-17 Le Brio – Paris XIII ES
Samedi à 17H terrain N° 1